



Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

AR PREFECTURE

063-200072080-20220412-CC20220319-DE
Recu le 26/04/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 45

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 6 avril 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-03-19

OBJET :

**ACCORDS DE SUBVENTION
DANS LE CADRE DE LA
CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC LE
CONSEIL DEPARTEMENTAL
PROGRAMME D'INTERET
GENERAL (PIG)**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Pascale JEAN ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Denis ASTRUC ; Christian JEROME ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Claude BELLARD remplacé par Gilles NAVARRO ; François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Cédric BOILOT ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Annelise DURON ; Marie-Christine LOURDIN ; David SABY ; Jacques THOMAS ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

Publiée ou notifiée
le :

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L303-1, L321-1 et suivants,

Vu la circulaire n° 2002-68/UHC/IUH4/26 du ministère de l'Équipement des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer relatives aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 8 novembre 2002,

Vu la convention de partenariat visant à l'amélioration du parc privé de logements signée entre le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy, le 04 juillet 2018, précisant le règlement d'attribution des aides accordées par la Communauté de Communes dans le cadre du PIG (Programme d'un d'Intérêt Général) départemental,

Vu la délibération en date du 2 février 2021 approuvant l'Avenant N°2 à la convention de partenariat visant à l'amélioration du parc privé de logements, qui prolonge l'opération jusqu'à fin 2021,

Vu les dossiers de demande de subvention suivants reçus par la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy dans le cadre du PIG départemental :

Bénéficiaire	PO ou PB	Adresse de l'immeuble	Travaux envisagés	Montant HT des Travaux	Plafond de la subvention de la CCPSE	Taux de subvention de la CCPSE	Total subventions (Anah, Habiter mieux, CC Pays de St Eloy)	%
Madame Gisèle DOUGNON	PO	Le Bourg 63330 SAINT MAURICE PRES PIONSAT	Précarité Energétique	6 218,00 €	310,00 €	5,00%	3 419,00 €	55 %
Monsieur Pierre DUBREUIL	PO	11, rue François Baron 63390 SAINT-GERVAIS - D'AUVERGNE	Travaux d'Autonomie de la Personne	7 217,00 €	360,00 €	5,00%	3 968,50 €	55 %
Monsieur Alain louis LIEUTAUD	PO	Chez Paute - 63330 ROCHE-D'AGOUX	Précarité Energétique	23 306,55 €	1 000,00 €	5,00%	13 984,00 €	64 %
Monsieur Gérard LE MENN	PO	Les Cerisiers - 63560 MENAT	Précarité Energétique	30 736,56 €	1 000,00 €	5,00%	20 500,00 €	67 %
Madame Jeannine DESEVEAUX	PO	9 rue du Général de Gaulle - 63330 PIONSAT	Précarité Energétique	36 966,00 €	1 000,00 €	5,00%	19 000,00 €	51 %
Monsieur Jean-Claude BUVAT	PO	Le Cierre - 63330 PIONSAT	Précarité Energétique & Autonomie	10 904,00 €	545,00 €	5,00%	7 087,00 €	65 %

Propose au Conseil Communautaire :

- d'accorder à chacun de ces propriétaires une subvention calculée en appliquant le

taux de subvention de la Communauté de Communes (précisé dans le tableau ci-dessus) au montant définitif HT des travaux. Le montant de cette subvention sera limité au plafond de subvention de la Communauté de Communes également précisé dans le tableau ci-dessus. La date d'accusé de réception du dossier de demande d'aide par l'ANAH fera foi pour autoriser le démarrage des travaux,

- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions,
- dit que les crédits sont inscrits au C/6557 du budget principal de la Communauté de communes pour 2022.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 12 avril 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Laurent DUMAS

